

Synthèse de l'atelier : Comment décliner un plan de féminisation fédéral auprès de ses instances déconcentrées ? : Responsable de l'atelier : Muriel FAURE (DSB1)- Marie-Françoise POTEREAU (FEMIXSPORTS)

Le témoignage de la Fédération Française de Hand-Ball a ouvert cet atelier :

Pour la mise en œuvre de son plan de féminisation, la FFHB a été animée par deux principes :

- Réaliser un plan national réaliste et ambitieux
- Impliquer dans sa réalisation l'ensemble des territoires

Cette approche est motivée par l'idée que pour inscrire durablement la parité dans notre institution, il faut que les acteurs de terrain soient convaincus de cette nécessité. Il faut également tenir compte du fait que chaque territoire rencontre des situations singulières et qu'on ne peut donc pas demander à tout le monde d'avancer au même rythme. Pour ce faire, nous avons appliqué la méthode traditionnelle de pilotage du changement qui consiste principalement à impliquer les acteurs de terrain à sa réalisation et dès la mise en œuvre de celui-ci.

Nous avons donc demandé à chaque territoire (qui réunit à la fois nos comités départementaux et nos ligues régionales) d'identifier deux référents « Plan de féminisation » (un-e élu-e et un-e salarié-e) afin de constituer un réseau territorial facilitant ainsi la gouvernance du plan fédéral. Ces référents territoriaux sont réunis deux fois par an. Lors de notre premier séminaire, nous leur avons demandé de partir d'un diagnostic territorial. Ils avaient 6 mois pour le réaliser. Nous leur avons fourni un outil de diagnostic qu'ils utilisaient s'ils le voulaient ou non. En effet, nous n'avons pas souhaité leur imposer un formalisme trop rigide qui a tendance à tuer la créativité et l'innovation. Or en la matière, c'est justement ce que nous recherchons.

Plus de 80% de nos territoires ont aujourd'hui réalisé un diagnostic et des plans de féminisation territoriaux. Lors de notre 2^{ème} séminaire, nous en avons fait la synthèse et retenu des axes pour le plan fédéral. C'est grâce à ces plans territoriaux que nous avons pu identifier les bonnes pratiques, les freins, et que nous allons pouvoir mettre en œuvre un plan fédéral réaliste et ambitieux.

Le rôle de la fédération dans ce contexte est celui de fournisseur d'outils d'aide à la mise en place des plans territoriaux. Ainsi, nous avons mis à leur disposition outre ce réseau de référents territoriaux, un espace de partage collaboratif, une infographie, deux outils de communication : un clip vidéo visant à promouvoir l'arbitrage, l'entraînement et la direction au féminin, et une infographie reprenant les différentes statistiques dont nous disposons. A partir de la rentrée 2015/2016 nous allons mettre en place une formation pour les dirigeantes avec Femix et notre Institut de formation. De la même façon, lors de ces séminaires nous leur donnons également du contenu qui peut leur servir de références pour leur plan comme l'intervention de personnes externes au sport pour leur parler parité dans l'entreprise, stéréotypes de genre...

A ce jour, et eu égard aux retours que nous avons, une dynamique de la culture de l'égalité s'est vraiment mise en route !

La dynamique enclenchée par les fédérations sur la mise en œuvre des plans de féminisation, n'exclue pas le fait de questionner l'application à tous les niveaux de structuration ligues, comités, clubs et également au sein des services déconcentrés du Ministère ou des collectivités territoriales.

L'objectif est bien de trouver une réelle efficacité et une cohérence afin de fédérer les acteurs locaux et donner du sens au projet initié et trouver les synergies pour rassembler autour d'un même objectif, celui de promouvoir et du développement du sport féminin.

L'expérience menée par la Fédération Française de Hand Ball, démontre qu'il est important que les acteurs locaux soient impliqués et qu'ils soient force de proposition pour mieux s'approprier ensuite la mise en œuvre. Cet exemple permet également de prendre en compte les spécificités locales et les particularités territoriales.

Le travail par groupe a permis d'échanger très largement sur les freins, les leviers et de porter une vision collective sur une meilleure prise en compte de ces plans de féminisation, véritable levier de développement et de progression du sport féminin pour les fédérations.

La restitution en grand groupe a permis de recueillir toutes les réflexions et de dresser un état des lieux de la situation.

Les freins identifiés :

Les sous- groupes ont travaillé à partir du même questionnement sur l'identification des freins.

Il est important de constater que ces freins sont communs à toutes les fédérations sur une échelle plus ou moins grande.

La notion de projet validé, partagé par tous est une nécessité pour éviter les écueils suivants :

- une commande gérée quelque fois en urgence par des techniciens : problème de communication, et l'absence de retour pour évaluer
- un désintérêt de certains élus, le plan est écrit, mais par manque de portage politique, il ne vit pas,
- l'image véhiculée par la logique interne de la pratique, le rapport au corps. Il s'agit de prendre en compte la culture sportive de l'environnement
- l'absence de culture de projet, et le pilotage du projet semble la clé de la réussite pour un déploiement efficace.
- le manque de transversalité : le féminin doit se conjuguer dans tous les secteurs d'une fédération au sein du projet sportif (secteur formation, développement, haut niveau, etc)
- la résistance de certains élus dans les territoires est sans doute due à un manque de communication, de concertation et de connaissances pour apprécier le sujet.
- la perte dans les organes déconcentrés de l'Etat Jeunesse et Sport, des référents Femmes et Sports semble avoir son importance pour soutenir, guider les porteurs de projet et relier.

Ce qu'il faut retenir :

- Une communication insuffisante : FAIRE SAVOIR
- L'absence de partage commun du projet : FAIRE COMPRENDRE
- L'absence de culture : APPRENDRE ENSEMBLE

Après une identification des freins, il s'agissait d'identifier, de partager, et de proposer des solutions communes expérimentées ou non, qui pourraient donner des clés d'amélioration pour une meilleure déclinaison des plans de féminisation

Les leviers identifiés :

- un binôme élu/technicien pour porter le projet, d'où l'importance du positionnement de l'élu pour valider l'engagement
- la formation tant au niveau des cadres techniques que des élus : sensibilisation à la mixité pour déconstruire les stéréotypes,

- l'application de la loi sur la représentation exigée dans les instances dirigeantes qui doit jouer un rôle essentiel dans le changement et la transformation progressive du modèle associatif
- l'évolution de la réglementation pour favoriser l'accès à la pratique (ex : bonus pour les clubs féminins), et transformer la culture sportive vers des pratiques nouvelles (mixtes ou autre format)
- un positionnement renforcé du référent en prise direct avec le Président de la Fédération,
- des moyens humains et financiers dédiés, pour bien choisir ses actions
- une offre de pratique diversifiée pour promouvoir la mixité comme une évidence
- l'élargissement du réseau à celui des Droits des Femmes ;

Ce qu'il faut retenir :

- Des responsables identifiées : PILOTER
- Agir pour engager tout le monde : RASSEMBLER
- Un développement accentué de la mixité à tous les niveaux : INNOVER
- La formation des acteurs : FORMER POUR TRANSFORMER

Enjeux de la déclinaison territoriale :

Le redéploiement territorial avec la définition de nouvelles grandes régions permettent de questionner le degré de diffusion des actions des plans de féminisation. L'objectif consiste à donner la possibilité à tous de pratiquer le sport de son choix quel que soit le territoire, sans barrière de genre dans un but non seulement de pratique compétitive mais également de santé et bien-être. Les enjeux sont nombreux on peut citer :

- Un enjeu économique avec une 'augmentation du nombre de licenciées,
- Un enjeu sociétal avec une évolution de la place de la femme dans la société - la place de la femme dans la société,
- Un enjeu démocratique avec l'évolution des modes de scrutin (scrutin de liste) qui conduit à des équipes mixtes autour d'un projet,
- la valorisation de l'engagement des femmes,
- une synergie plus efficiente entre fédération et organes déconcentrés, les projets des organes déconcentrés sont mieux construits ce qui facilitent les financements du conseil régional et de la région.